

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers :  
En exercice : 8  
Présents : 7

DELIBERATION N° 40-2019

Séance du 26 septembre 2019



L'an deux mille dix-neuf le jeudi 26 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 septembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre.

Absent non excusé : M. FAURE Jean Claude  
Secrétaire de séance : Mme STEFANI Noëlle.

**Objet : travaux réseaux quartier du Bouire**

Le Maire présente le devis de l'entreprise AZUR TRAVAUX pour les travaux de réseaux secs et humides dans le quartier du Bouire. Celui-ci s'élève à 7490 € HT soit 8988 € TTC. Il propose au membres présents de choisir ce prestataire.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le devis de l'entreprise Azur Travaux de 7490 € HT

Fait et délibéré, le 26 septembre 2019

Le Maire,

Rémi COSTORIER

